

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le 4 avril, à 20 h, le Conseil municipal s'est réuni salle Sèvria, sous la présidence de Vincent MAGRÉ, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 29 mars 2024.

Étaient présents :

Vincent MAGRÉ
Philippe FORMENTEL
Vanessa PAGEOT
Jean-Luc VIAUD
Elodie CAMIER
Jean-Marie MOREL
Aurélie ARQUIER
Jean-Yves ARTAUD
Jocelyne LANDRON
Jean-Marie CAMIER
Pierre NOBLET
Philippe ROUSSEAU
Patrice CHOIMET
Elise LE BAIL
Amélie GOUTH
Vincent PÉRUSET
Serge LAFFONTAS
Agnès PARAGOT
Sabine AUDRAIN
Bruno TOUPET
Isabelle CIVEL

Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	Présents	Votants
27	21	26

Étaient excusés et représentés :

Séverine KUTER ayant donné pouvoir à Jean-Marie MOREL
Audrey VIDAL-BLANCHARD ayant donné pouvoir à Patrice CHOIMET
Laurence CLÉMENCEAU ayant donné pouvoir à Bruno TOUPET
Stéphanie VIOLIN ayant donné pouvoir à Elise LE BAIL
Marion PESCHEUX ayant donné pouvoir à Jocelyne LANDRON

Absent non-excuse :

Patrick TESSIER

Secrétaire de séance : Serge LAFFONTAS

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

FINANCES

Budget principal

Affectation définitive des résultats de l'exercice 2023

Monsieur FORMENTEL expose :

L'article L2311-4 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que les résultats de l'exécution budgétaire sont affectés par le Conseil municipal après constatation des résultats définitifs lors du vote du Compte Administratif.

L'affectation définitive est justifiée par le tableau des résultats de l'exécution du budget ainsi que de l'état des restes à réaliser au 31 décembre.

Les résultats de la section Fonctionnement et d'Investissement, ainsi que l'affectation sont alors inscrits au budget communal.

Les résultats de 2023, à intégrer au budget primitif 2024, sont retracés dans les tableaux suivants :

BUDGET PRINCIPAL

		DÉPENSES	RECETTES	SOLDE
Section de Fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2023	4 875 233,62	5 654 867,29	779 633,67
	Résultats antérieurs reportés		818 689,19	818 689,19
	Résultat à affecter			1 598 322,86

Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2023	982 398,45	1 040 553,93	58 155,48
	Résultats antérieurs reportés		1 306 621,02	1 306 621,02
	Résultat à affecter			1 364 776,50

Restes à réaliser au 31 déc. 2023	Fonctionnement	0	0	
	Investissement	430 026,99	151 314,00	278 712,99

Résultats cumulés 2023 (avec reports)		6 287 659,06	8 972 045,43	
--	--	--------------	--------------	--

Affectation	Report en fonctionnement en recettes (R 002)			565 284,00
	Prévision d'affectation en section d'investissement (compte 1068)			1 033 038,86
	Report en investissement en recettes (R 001)			1 364 776,50

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'avis de la commission Finances du 19 mars 2024.

Après avoir entendu cet exposé et délibéré, le Conseil municipal :

APPROUVE définitivement les résultats 2023 pour le budget général 2024 comme indiqué ci-dessus,

DÉCIDE d'affecter la somme de 565 284€ en recettes de fonctionnement du budget général (R 002),

DÉCIDE d'affecter la somme de 1 033 038,86€ en recettes d'investissement du budget général (1068),

DÉCIDE d'affecter la somme de 1 364 776,50€ en recettes d'investissement du budget général (R 001).

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles pour l'exécution de la présente délibération.

Vote :

Pour : 21

Contre : 5 – Agnès PARAGOT – Sabine AUDRAIN – Isabelle CIVEL – Bruno TOUPET – Laurence CLÉMENCEAU

Abstention : 0

La Haye-Fouassière, le 05/04/2024

Le Maire
Vincent MAGRÉ



Le secrétaire de séance
Serge LAFFONTAS